
Konkurse Faillites Fallimenti

No 87 Freitag, 05.05.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice*: **Julliard Immobilier SA en liquidation**,
Conseil Général 20, Case postale 5656, **1211 Genève 11**
2. *Remarques*: But social: Gérance d'immeubles et courtage pour compte de tiers en matière de vente immobilière.
Les créanciers de la faillie sont avisés par le présent avis ainsi que par pli recommandé, que l'état de collocation modifié est déposé le vendredi 5 mai 2006. Conformément à l'article 250 LPDF, les créanciers peuvent contester les nouvelles décisions de l'administration de la faillite relatives aux productions tardives dans un délai péremptoire de vingt (20) jours à compter du dépôt de l'état de collocation. L'autorité compétente pour traiter les éventuelles contestations de l'état de collocation est le juge du for de la faillite (en aucun cas l'administration de la faillite).
Lieu du dépôt et de consultation: un exemplaire du nouvel état de collocation est déposé à l'Office des Faillites, Chemin de la Marbrerie 13, 1227 Carouge.
L'original de l'état de collocation ainsi que les productions sont conservés au domicile de la faillite. Consultation des pièces uniquement sur rendez-vous avec Madame Dolorès Coulon (tél.: 022/708.10.80).
Administration spéciale de la faillite: Julliard Immobilier SA
Xavier Mo Costabella Gerhard Auer
1211 Genève 11

(03363830)